



COMMUNIQUE DE PRESSE

de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Bourgogne Franche-Comté (URBFC) regroupant les unions départementales du Doubs, de Haute Saône, du Jura, du Territoire de Belfort, de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne

FRANCHE-COMTE : POPULATIONS ET TOURISTES EN DANGER

Alors que la canicule règne, que la sécheresse s'annonce et que les touristes commencent à arriver, le ministère de l'intérieur a décidé de retirer, pour le mois de juillet 2019, l'hélicoptère de la sécurité civile à vocation régionale basé à Besançon (Doubs).



L'hélicoptère de la sécurité civile **DRAGON 25**, présent en Franche-Comté sans discontinuité depuis 2003, est un précieux vecteur de secours et de sauvetage **engagé en opération près de 500 fois chaque année**, notamment pour :

- Les reconnaissances aériennes par les secours afin de mesurer l'ampleur d'un sinistre ou repérer des victimes : inondations, feux de forêts en période estivale chaude, etc
- La recherche de personnes disparues en situation de vulnérabilité

- Le sauvetage de victimes blessées ou en danger : accidents forestiers ou de loisirs en milieu périlleux et/ou difficilement accessible, noyades, populations cernées par les inondations, etc
- Le transport rapide d'équipes opérationnelles spécialisées des sapeurs-pompiers vers des sites éloignés
- L'évacuation rapide des victimes gravement blessées et/ou en détresse vitale vers les centres hospitaliers adaptés afin de bénéficier soins médicaux d'urgence.

Les sapeurs-pompiers de Bourgogne Franche-Comté se montrent interrogatifs quant à la politique de déploiement des moyens de sécurité civile qui impacte aujourd'hui leur réponse opérationnelle

En effet, si **Dragon 25** est aujourd'hui retiré de la région pour le mois de juillet, c'est que l'hélicoptère de la sécurité civile affecté en Martinique a été accidenté et est indisponible pour plusieurs mois.

Nous ne contestons bien entendu aucunement la nécessité, *a fortiori* à cette période de l'année, de garantir la permanence des secours en Martinique, bout de France en Outre-mer qui comprend de nombreux risques pour les populations.

Mais cette situation montre en revanche l'insuffisance de moyens de réserve nationale pour pallier à une indisponibilité technique, alors que ce ne sont pas moins de 33 appareils qui sont en service au niveau national, et alors même que les hélicoptères sont devenus des moyens de secours du quotidien.

Nous souhaitons également alerter les parlementaires et élus locaux de nos territoires afin qu'ils exigent des garanties du Gouvernement pour l'avenir de DRAGON 25 en Bourgogne Franche-Comté :

Si l'Etat retire aujourd'hui cette machine de secours, certes pour une durée définie, mais en pleine période estivale, nous pouvons penser qu'il puisse réitérer cette action voire même de le supprimer définitivement au profit d'une autre région de France, plutôt que de se donner les moyens d'investir dans le segment de la sécurité civile ?

Alors que l'Etat ne finance déjà qu'une part très infime des moyens dédiés aux services d'incendie et de secours, lesquels sont très majoritairement financés par les collectivités territoriales, sans aucune solidarité nationale et avec des disparités territoriales de plus en plus marquées, peut-il continuer à manquer totalement d'ambition dans le dimensionnement des moyens de renfort nationaux de sécurité civile, quels qu'ils soient ?

Contacts :

Union Régionale des sapeurs-pompiers Bourgogne Franche Comté – 03 86 51 16 22
udspy@orange.fr